



JUNDOKAN FRANCE DOJO DU CHÂTEAU

Association Loi 1901/siret n° 176257/declarée n° 725864/affiliée FFKDA n° 65236452

GUSUKU DOJO

représentant officiel en France du Jundokan d'Okinawa Goju Ryu Karate Do

FICHE D'INSCRIPTION 2023 / 2024

Première inscription Renouvellement

NOM _____

PRENOM _____

DATE DE NAISSANCE ____/____/____ AGE _____

Pour les nouveaux adhérents ou en cas de changement :

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

EMAIL _____@_____

MOBILE _____ FIXE _____

N° LICENCE FFKDA _____

GRADE : JUNDOKAN _____ FFKDA _____

DIPLOME FFKDA _____

COORDONNEES DE LA PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM / PRENOM : _____

☎ _____

@ _____

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

LICENCE FFKDA		CERTIFICAT MEDICAL	
REGLEMENT		ATTESTATION MÉDICALE	

	Tarif de base	Réduction	Total
Cotisation			

Mode de paiement

ESPECES: _____ €

CHEQUES: 1) _____ €2) _____ €3) _____ €

Documents à fournir avec cette Fiche d'adhésion

- Demande de licence FFK remplie et signée
- Certificat médical / Attestation (vérifier avec le club le document requis)
- Règlement de la totalité de la cotisation à l'inscription : possibilité d'échelonner le paiement par chèque en 3 fois maximum (à l'ordre du Jundokan France Dojo du château)

Autorisation personnelle ou parentale Je soussigné(e),

- * autorise les responsables de JFDC à prendre toutes mesures d'urgence en cas d'accident ;
- * adhère aux dispositions règlementaires et légales relatives à la pratique du sport pour les mineurs ;
- * autorise la diffusion de mes photos et vidéos ou celles de mon enfant dans le cadre strict de la vie associative et promotionnelle du club ;
- * atteste avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur, et m'engage à m'y conformer ;
- * autorise mon enfant à pratiquer le karaté au sein de JFDC et à participer aux manifestations de la saison 2023/2024 organisées par JFDC ainsi que la FFK et ses ligues et départements ;

NOM: _____
responsable légal de l'enfant dont le nom est inscrit ci-contre :

Fait à _____
le ____/____/____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Cette inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.